



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT DE PITHIVIER
CANTON DE MALESHERBES

MAIRIE DE MONTLIARD

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 045-214502155-20260312-D2026_10-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 Mars 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	8

Vote	
A l'unanimité	
Pour :	8
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Loiret

L'an 2026, le 12 Mars à 18:00, le Conseil Municipal de la Mairie de Montliard s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUDEAU Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 05/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 05/03/2026.

Présents : M. BEAUDEAU Didier, Maire, M. FAZILLEAU Philippe, Mme GUILLET Martine, M. SINIC André, M. MENEAU Gilles, M. BERTRAND Charles, M. LECARDEUR Jean-François, M. MONTIER Tanguy

Excusés : M. SEVIN Jean-Louis, M. DEJARDIN Mathieu

Absent : M. PEGUY Thierry

Secrétaire de séance : M. SINIC André

D2026_10 – Attribution des Subventions communales complémentaires 2026

Le Maire rappelle la délibération D2026_07 attribuant les subventions communales 2026 pour 1 900,00 €.

La commune a reçu 2 nouvelles demandes de subvention.

Il est demandé à l'assemblée de statuer sur celles-ci.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **approuve** les subventions communales complémentaires :
 - ♦ à l'Association Sportive du Lycée Duhamel du Monceau 50,00 €
 - ♦ à l'ADAMA (Association Départementale des Anciens Maires et Adjointes du Loiret) 30,00 €
- **dit** que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 65 article 65748 du Budget Primitif ;
- **autorise** le Maire à procéder au versement des subventions.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 16/03/2026

Le Maire,

M. BEAUDEAU Didier

Le Secrétaire de séance,

M. SINIC André